

CAPES/CAFEP EXTERNE D'ANGLAIS SESSION 2018

ÉPREUVE D'ENTRETIEN A PARTIR D'UN DOSSIER

Notion retenue : Voyages et migrations

Première partie :

En lien avec la notion retenue, vous procéderez à la présentation et à l'analyse du document 1. Ce document est à visionner / écouter sur le lecteur MP4 qui vous a été remis.

Seconde partie :

En lien avec la notion retenue, vous procéderez à l'analyse des documents 2a, 2b et 2c. Ces documents sont d'authentiques productions d'élèves.

Vous vous demanderez notamment :

- dans quelle mesure les compétences linguistiques, culturelles et pragmatiques y sont mobilisées au service de la production du sens, compte tenu du contexte (documents 3a à 3c) où il convient de les replacer ;

- quelle(s) action(s) pédagogique(s) il serait possible et souhaitable d'entreprendre afin de consolider les acquis des élèves.

Dans la conduite de votre réflexion, vous pouvez, si vous le souhaitez, faire référence au document 1.

Document 1: Adapted from *A Room with a View* directed by James Ivory, 1986

Ce document est à visionner sur le lecteur MP4 qui vous a été remis

Document 2 a : Production orale de l'élève A

Document 2 b : Production orale de l'élève B

Document 3 c : Production orale de l'élève C

Ces documents sont à écouter sur le lecteur MP4 qui vous a été remis

Document 3a : situation d'enseignement

Les productions 2a, 2b et 2c sont des productions originales de trois élèves d'une même classe de 4^{ème} dans un établissement classé REP+. Elles s'inscrivent dans une séquence faisant partie d'un EPI impliquant le professeur d'anglais, le professeur d'histoire/géographie, le professeur d'Arts Plastiques et le professeur documentaliste. La réalisation finale est l'organisation d'une exposition audioguidée sur le thème de la Grande Famine. Au cours de la séquence, les élèves ont notamment découvert les statues du *Famine Memorial* de Dublin réalisées par Rowan Gillespie. Les productions 2a, 2b et 2c sont des tâches intermédiaires. Il s'agissait pour les élèves de choisir une des statues et de la faire parler en racontant son histoire.

Document 3b : Eduscol, Ressources pour les langues vivantes, Croiser les enseignements et les pratiques

http://cache.media.eduscol.education.fr/file/Langues_vivantes/87/1/RA16_langues_vivantes_croiser_enseignements_566871.pdf

Les thématiques

/.../ Parce qu'il s'agit d'un authentique enseignement, un EPI associant les langues vivantes est pensé en termes de progression dans les domaines à la fois culturel et linguistique. Afin de garantir une progression conjointe de ces deux domaines, l'EPI ne réduit pas l'apport de la langue vivante à un simple outil de communication au service d'une discipline habituellement enseignée en langue française mais permet la construction raisonnée de connaissances et de compétences inscrites dans les programmes de langues vivantes. Tous les domaines du socle commun de connaissances, de compétences et de culture ont vocation à figurer dans les projets. /.../

Les activités langagières dans l'EPI

Figurent sur le descriptif de l'EPI (à destination de l'élève ou de l'institution) les activités langagières dominantes, liées à la réalisation commune. Les étapes intermédiaires cependant peuvent faire appel à d'autres compétences – une phase d'interaction orale, un compte-rendu d'activité à l'écrit ou à l'oral, la compréhension de documents en langue vivante, etc. Les activités langagières sont mises en œuvre et évaluées comme elles le sont dans toute séquence de langue vivante. La langue étrangère ou régionale est la langue de communication utilisée pendant le travail sur le projet entre l'enseignant de langue et les élèves et éventuellement, en cas de co-animation, avec l'enseignant de l'autre discipline. La mise en œuvre du projet peut être l'occasion d'échanges oraux plurilingues, favorisant la compréhension à des niveaux de maîtrise différents et la médiation au sein du groupe.

Document 3c : Bulletin officiel n°28 du 9 juillet 2015

Le parcours d'éducation artistique et culturelle

Le parcours d'éducation artistique et culturelle est l'ensemble des connaissances acquises par l'élève, des pratiques expérimentées et des rencontres faites dans les domaines des arts et du patrimoine, que ce soit dans le cadre des enseignements suivis, de projets spécifiques, d'actions éducatives. Son organisation et sa structuration permettent d'assembler et d'harmoniser ces différentes expériences et d'assurer la continuité et la cohérence de l'éducation artistique et culturelle à l'école.

Les principaux objectifs du parcours sont les suivants :

- diversifier et élargir les domaines artistiques abordés à l'école en ouvrant le champ de l'expérience sensible à tous les domaines de la création et du patrimoine ;
- articuler les différents temps éducatifs et en tirer parti, en facilitant un travail convergent des différents acteurs et structures contribuant à l'éducation artistique et culturelle ;
- donner sens et cohérence à l'ensemble des actions et expériences auxquelles l'élève prend part ; en cela, le parcours n'est pas une simple addition ni une juxtaposition d'actions et d'expériences successives et disjointes, mais un enrichissement progressif et continu, par exemple dans le cadre de la liaison école/collège.

Ainsi, chaque élève accomplit un parcours spécifique, fait de temps et d'activités collectives ainsi que d'expériences et de réalisations individuelles, personnelles. Ce parcours à l'école n'est pas une fin en soi, il vise à susciter une appétence, à développer une familiarité et à initier un rapport intime à l'art, que chacun cultivera sa vie durant selon ses goûts et ses envies.

Le parcours est construit conjointement par l'ensemble des acteurs impliqués dans l'éducation artistique et culturelle et par l'élève lui-même.

Document 3d : Intervention de Madame Claudine Quatreuille, IA-IPR d'allemand, académie de Versailles, Evaluation de la production orale des élèves au collège et au lycée. Journée des langues – CDDP de la Gironde – 24 novembre 2004

Evaluer la production orale en classe suppose quelques prérequis pour le professeur et pour l'élève :

Pour le professeur :

- piloter par la tâche afin de motiver une prise de parole digne d'intérêt pour le locuteur et ses interlocuteurs (le groupe n'écoute pas si la parole n'a pas de sens) ;
- avoir entraîné en amont et donné à chaque élève toutes les chances de réussite grâce à l'enseignement des savoirs et des savoir-faire ;
- savoir quel type d'évaluation on souhaite mettre en place (les objectifs et les critères sont différents selon qu'il s'agit d'un diagnostic, d'une évaluation formative ou sommative) ;
- définir les objectifs de l'évaluation et les faire connaître aux élèves ;
- entraîner le groupe à évaluer (co-évaluer) ;
- définir les critères en fonction de la situation de parole choisie ;
- déterminer le moment et les conditions de l'évaluation.

Pour l'élève :

- avoir acquis les savoirs et les savoir-faire par son travail personnel ;
- connaître le contrat, les objectifs, les critères ;
- avoir développé les aptitudes transversales nécessaires à la réussite ;
- avoir été entraîné à prendre la parole, à co-évaluer, à s'auto-évaluer (introduction du « Portfolio européen des langues »).